

Lettre ouverte de lycéens à Monsieur Olivier Dugrip, Recteur de l'Académie de Toulouse

Monsieur le Recteur,

Nous sommes lycéens et voulons vous faire part d'une situation qui ne nous laisse pas insensibles et nous interpelle, nous, jeunes citoyens, sur les règles et le respect des droits.

Le 14 octobre 2010, lors du mouvement de contestation contre la réforme des retraites, des professeurs grévistes se tenaient devant l'entrée du lycée Paul-Mathou de Gourdan-Polignan (31). Le proviseur de l'Établissement, Monsieur Robert Monzani, a tenté d'arracher une banderole syndicale que ces derniers étaient en train de dérouler. Vous n'êtes pas sans savoir les enchaînements réactionnels rapides que cette agression a déclenchés. En fin de compte, c'est un enseignant, Monsieur Thierry Ferrieu, qui se retrouve maintenant poursuivi en justice puisque ce proviseur a porté plainte contre lui.

Nous affirmons que le geste de Monsieur Monzani représente une atteinte grave aux droits fondamentaux des citoyens et des salariés, notamment à la liberté d'expression, au droit de grève et au droit syndical.

Nous voulons témoigner pour notre part de faits similaires avec ce même proviseur. Cela s'est passé quelques jours auparavant, également devant le lycée de Gourdan. L'un d'entre nous a été pris à partie par Monsieur Monzani qui lui a subtilisé les tracts qu'il s'apprêtait à distribuer. Monsieur Monzani s'est alors positionné dans l'enceinte de l'établissement et n'a pas voulu les lui rendre. Nous pensions qu'une personne occupant un tel poste, à responsabilités éducatives, devait faire preuve de neutralité et de sang froid face à des mouvements sociaux et ne pas prendre partie comme cela a été le cas par deux fois (à notre connaissance).

Pour autant, nous n'avons pas porté plainte contre lui. Nous ignorons s'il a été sanctionné par sa hiérarchie. Mais nous savons que Monsieur Ferrieu, lui, est suspendu de ses fonctions jusqu'à la mi-février et qu'il encourt des sanctions disciplinaires.

Nous sommes indignés.

C'est pourquoi nous apportons notre soutien total au professeur dont le tort principal apparaît, de toute évidence, d'avoir été la victime d'un piège fait de provocation et d'agressivité de la part de son chef d'établissement.

Nous osons espérer que votre administration saura faire preuve de neutralité et d'équité dans le traitement de ce dossier en sanctionnant ce proviseur à la hauteur de ses actes et que Monsieur Thierry Ferrieu pourra reprendre l'exercice de ses fonctions au plus tôt.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Des lycéens, membres du Conseil de la Vie Lycéenne, lycée de Bagatelle (31 – St-Gaudens),
le 29 janvier 2011

BOUCHER Nathan,

BOUTONNET Pauline,

EL FARDAOUI Elise